

Déclaration liminaire FSU CSA Académie de Nantes mardi 16 juin 2026



Les mesures d'austérité du budget 2026 adopté sans vote deviennent concrètes, notamment sur le fonctionnement et l'avenir des services publics. C'est particulièrement le cas à l'Éducation Nationale où leurs conséquences apparaissent au grand jour à l'occasion de la préparation de la rentrée. Celle-ci s'annonce comme une nouvelle étape dans la destruction des services publics d'éducation.

Il y a deux semaines, la France subissait une vague de chaleur intense, phénomène prévisible et récurrent depuis plusieurs années mais non anticipé par le gouvernement, qui a attendu 3 jours après le début de la vague de chaleur pour tenir une réunion interministérielle sur la gestion de ces épisodes. Cette année, comme depuis six ans, les personnels ont fait au mieux, en s'organisant seul.es. Comme l'a montré la FSU, de trop nombreux établissements (écoles, collèges et lycées) ont relevé une température de plus de 30 degrés. Le ministère a fini par publier un plan de gestion des vagues de chaleur qui pose enfin un cadre nécessaire mais la question de sa mise en œuvre reste posée. Pour les travaux de rénovation, il est fait référence au Fonds vert, qui est tombé à moins d'un milliard d'euros dans le budget 2026. La FSU rappelle qu'il faudrait 4 à 5 milliards d'euros pendant 10 ans pour une rénovation énergétique du bâti scolaire. Il est temps de sortir du jeu de ping-pong entre État et collectivités sur le bâti.

Dans le second degré, les ministres passent, parlent tous du climat scolaire, mais toutes et tous oublient les AED qui se sont mobilisé.es le 2 juin. Pourtant essentiel·les sur ce sujet, ils et elles n'ont pas eu de création d'emplois depuis 2 ans et à cette date, les académies et donc les établissements, n'ont toujours aucune information sur leur dotation en emplois d'AED pour la rentrée 2026. Des académies se voient même retirer des emplois au titre d'ajustements liées aux années précédentes. Et si nos lectures du PLF sont exactes, ce sont même 165 ETP d'AED qui seront supprimés à la rentrée ?! Pour la FSU c'est une nouvelle provocation au même titre que la suspension des discussions sur des grilles salariales sous couvert de ne pas « avoir les ressources». Autrement dit, il n'y a pas de budget ! C'est inacceptable, les AED, tout comme les autres personnels, n'ont pas à faire les frais de choix budgétaires qui sacrifient les agent·es de l'Éducation nationale.

L'annonce d'une diminution de 8% de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS (1^{ère} fédération sportive chez les jeunes de moins de 18 ans et 2^{nde} fédération féminine) nous a scandalisé. Alors que de nombreux rapports ont fait état de la baisse de la condition physique chez les jeunes (études de la Depp sur les tests de condition physique) et de la nécessité de l'augmentation de la pratique sportive et artistique, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000 euros. Pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisé·es, l'UNSS est le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales et un levier essentiel face aux enjeux de santé publique et de lutte contre la sédentarité. Cette subvention n'a pas bougé depuis 2018 (3,8 millions d'euros) alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé.

Le ministère affiche le savoir nager comme une priorité mais réduit drastiquement les moyens et les personnels. 14 % des élèves de collège n'iront jamais à la piscine, faute de proximité d'équipements et/ou de moyens en heures/personnels. La natation a toute sa place à l'école dans la lutte contre les inégalités et répond à un enjeu de santé et de sécurité publique.

Dans le premier degré, ce sont plus de 200 classes qui fermeront à la rentrée de septembre 2026 sur notre académie pour seulement une soixantaine d'ouvertures. Cela se traduira par des effectifs par classe en hausse dans les écoles et des répartitions ingérables dans certains établissements particulièrement dans le secteur rural. Si la baisse démographique est incontestable sur une bonne partie du territoire français, la dégradation des conditions de travail des personnels intervenant dans le premier degré l'est tout autant. Surcharge administrative, explosion des 108h, injonctions ministérielles sans rapport avec le cœur de nos métiers, pression de certain.es IEN, absence de remplacement, formation continue au rabais, RASED en nombre insuffisant, école inclusive sans moyens, élèves en souffrance qui "éprouvent le cadre", multiplication des fiches RSST... Tout ces faits sont remontés à quasiment toutes les instances, à toutes les échelles possibles par la FSU. Nos collègues vont mal, et l'école ne tient que grâce à elles et eux. Or, au lieu de se saisir de l'opportunité que représente cette baisse d'élèves, le ministère choisit de rester sourd à nos alertes. Pire, il choisit de retirer délibérément 45 enseignant.es de leur classes. Pour ouvrir 45 postes de coordinateur.trice PAS, les DASEN ont dû choisir de fermer 45 classes dans l'académie. Or, sans réels moyens supplémentaires, la création des PAS ne fera que gérer la pénurie. L'École a besoin d'un vrai budget pour baisser les

effectifs par classe, ré-abonder les RASED, créer de nouveaux postes de remplaçant.es et augmenter les salaires de toutes et tous sans contrepartie.

Grandes précaires aussi de l'Éducation Nationale, les AESH qui se sont mobilisées le 9 juin pour revendiquer de meilleures conditions de travail, une revalorisation salariale et la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour toutes ! Après de multiples reports le premier groupe de travail s'est enfin tenu, mais les propositions ne sont pas à la hauteur des enjeux, seulement 20% des AESH seraient concernées par la création de ce nouveau corps.

L'expérimentation des PAS depuis la rentrée 24, a montré combien la situation des AESH s'est une fois de plus dégradée, avec des zones d'intervention étendues, sans améliorer la prise en charge des jeunes en situation de handicap. Lors des discussions de la proposition de loi à l'Assemblée, la généralisation des PAS a été rejetée par les parlementaires, une raison supplémentaire pour la FSU de demander l'arrêt de ce dispositif.

L'école inclusive reste une promesse inachevée, faute de moyens suffisants et de réformes indispensables à l'amélioration de la scolarité de tous et toutes. Une autre politique, en rupture avec les logiques libérales, pour l'École inclusive est nécessaire.

La ministre de la Santé a annoncé début juin, la possibilité pour des jeunes repéré.es comme présentant des troubles psychiques, une nouvelle mesure qui leur donnerait accès dans les 24 à 48 h à un.e professionnel.le en santé mentale. Si la FSU acte positivement cette mesure, cela reste insuffisant au regard des besoins en postes à l'Éducation nationale (infirmièr.es, assistant.es de service social, psyEN) et il faut que cela soit accompagné par des mesures de création de postes également dans les structures pédopsychiatriques.

La FSU réaffirme aussi son opposition à la création des pôles « santé, bien être et protection de l'enfance » qui signent la fin de la politique éducative, sociale et de santé telle que nous la connaissons. Ce projet constitue une réorganisation profonde du système actuel et introduit un niveau hiérarchique supplémentaire entre les établissements et les professionnel.les de terrain. Sous l'autorité des DASEN, ces pôles auraient pour mission de diagnostiquer, harmoniser les pratiques, coordonner les situations complexes et intervenir comme conseillers techniques auprès des chef.fes d'établissement. Cela revient à déplacer une partie importante de l'expertise hors des établissements, et donc à déresponsabiliser la communauté scolaire en matière de santé.

Dans l'académie, nous dénonçons le fait qu'une nouvelle fois, un établissement scolaire ouvre ses portes à la rentrée prochaine sans création de poste infirmier.ière

ni d'assistant.e de service social, ne permettant pas aux élèves d'accéder partout aux professionnel.les dont ils ont besoin !

Nous dénonçons aussi un concours infirmier sous calibré ne correspondant pas aux besoins, avec le risque accru de postes non pourvus, et demandons qu'il soit fait appel plus largement à la liste complémentaire. Nous réaffirmons notre attachement au recrutement par concours et serons donc vigilant.es sur les intégrations au fil de l'eau qui doivent rester l'exception.

Dans la fonction publique la hausse du SMIC fait passer de nombreux échelons des catégories B et C en dessous de celui-ci, les débuts de carrière des corps de catégorie A les moins valorisés sont maintenant impactés. Pour les personnels hors enseignant.es du ministère, cette « smicardisation » des rémunérations est spectaculaire : 17 échelons sur 33 sont touchés en catégorie C (adjoint.es administratifs, techniques, contractuel.les...), ainsi que les pieds de grille en catégorie B. Inacceptable pour la FSU, a fortiori après les annonces récentes à la DGAFP et à la DGRH sur l'absence de revalorisation des salaires en 2026 : rien pour la partie indiciaire et rien pour la partie indemnitaire ! Le mépris pour les métiers et missions des hors enseignant.es n'en résonne que plus fort alors que leur contribution au fonctionnement du service public d'éducation est incontournable.

De même, aucune revalorisation salariale pour les enseignant.es, les améliorations de carrière envisagées en 2025 n'ont pas vu le jour. Cette absence laisse de nombreux personnels sans perspective de carrière et la suppression de la GIPA pèse pour les personnels bloqués dans leur carrière. A minima les mesures prévues en 2025 en classe normale et vues en CSA MEN du 6 avril 2025 doivent être publiées et les modalités d'accès à la classe exceptionnelle doivent être revues, il y a urgence à revoir les taux de promotion à la classe exceptionnelle des enseignant.es du second degré et CPE. A ce jour, aucune annonce pour le rendez-vous salarial fonction publique du 6 juillet !

Les dernières mesures envisagées et/ou prises par le ministère de la fonction publique attaquent directement des droits : durée maximale des arrêts de travail, temps partiel thérapeutique La FSU dénonce ces nouvelles attaques qui ciblent encore une fois les personnels touchés par des problèmes de santé. Il ne fait pas bon non plus être une femme fonctionnaire avec ce gouvernement. Celui-ci a choisi une orientation opposée aux directives européennes en matière d'inégalités salariales. Dans notre ministère cela se traduira par exemple par une publication, certes, dans l'index des parts variables de rémunération mais sans obligation de correction, des contraintes doivent être mises en place pour répondre à la dévalorisation des métiers féminisés.

Enfin, pour la FSU, le maintien de l'offre du réseau public ne se discute pas, particulièrement là où la baisse des effectifs met en concurrence les réseaux public et privé. La FSU va poursuivre son engagement dans les mobilisations sociales nécessaires pour peser sur le débat budgétaire 2027 et les élections présidentielles : des actions collectives et des grèves à la rentrée se préparent !